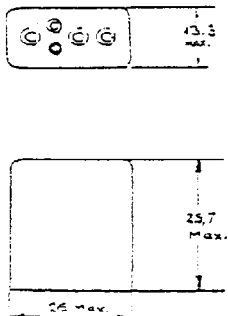
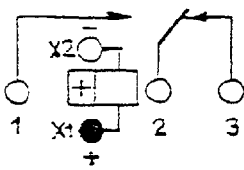


U.T.E. UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE Spécification française harmonisée Système CENELEC d'assurance de la qualité 12 place des Etats-Unis 75783 PARIS CEDEX 16 Tél. : (1) 47.23.72.57. Tlx. : CEPUZE 620434P	Page : 1 de 15	CECC 16.101.031 Edition : 1												
COMPOSANTS ELECTRONIQUES SOUS ASSURANCE DE QUALITE EN CONFORMITE AVEC : - NF C 45 300 - Juin 1982 - NF C 45 310 - Juin 1982 - NF C 45 311 - Juin 1982	UTE C 45-310 add 2 Décembre 1986													
SPECIFICATION PARTICULIERE POUR : RELAIS DE TOUT OU RIEN TYPE : MONOSTABLE POLARISE - 1 CONTACT INVERSEUR 25 A CONSTRUCTION : BOITIER METALLIQUE ETANCHE - 1/2 POUCE CUBIQUE - ETANCHEITE OBTENUE PAR SOUDURE SANS METAL D'APPORT														
ENCOMBREMENT   - Les bornes sont disposées suivant une grille au pas de 5,08 mm - Dimensions en mm - Tolérances non spécifiées : $\pm 0,25$ mm - Les variantes sont précisées en annexes - Schéma de raccordement vu côté des connexions	APPLICATION COMUTATION DE CIRCUITS : COURANT FORT JUSQU'A 25 A EN ENVIRONNEMENTS SEVERES PROGRAMME D'ESSAI 3													
1 BOBINES <table border="1"> <thead> <tr> <th>Tension de bobine (volts) courant continu</th> <th>Résistance (Ω) à 20°C</th> <th>Code de variante bobine</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12</td> <td>80</td> <td>02</td> </tr> <tr> <td>28</td> <td>320</td> <td>03</td> </tr> <tr> <td>48</td> <td>955</td> <td>04</td> </tr> </tbody> </table> 2 Contacts : Courant fort : Tension nominale de contact 28 Vcc Courant de contact : $I_1 = 25$ A $I_2 = 12$ A L/R 5 ms $\pm 0,5$ $I_3 = 5$ A			Tension de bobine (volts) courant continu	Résistance (Ω) à 20°C	Code de variante bobine	12	80	02	28	320	03	48	955	04
Tension de bobine (volts) courant continu	Résistance (Ω) à 20°C	Code de variante bobine												
12	80	02												
28	320	03												
48	955	04												
3 Domaine de température : -65°C +125°C Consulter la liste des produits homologués pour vérifier l'existence de composants homologués selon cette spécification particulière.														

1. - DOCUMENTS DE REFERENCE

NF C 45 300 ou CECC 16000
 NF C 45 310 ou CECC 16100
 NF C 45 311 ou CECC 16101
 NF C 20 600 ou CEI 68
 NF X 06 022 ou CEI 410
 CECC 00107/I

2. - VALEURS CARACTERISTIQUES2.1. - Caractéristiques générales

- Présentation : étanche
- Domaine de température : -65°C à +125°C
- Combinaison des contacts : 1 inverseur
- Masse : suivant tableau ci-dessous

CODE DE DESIGNATION DE LA VARIANTE	MASSE
	+5 g -10 g
2A	32
2E - 3E	35
1P	36
3D	39

- Finition : Boitier traité anti-corrosion
Bornes étamées ou dorées
- Résistance d'isolement : 100 M Ω minimum sous 500 Vcc, sauf indication contraire spécifiée au tableau 2
- Essai diélectrique : - 1250V. eff. 50 Hz sur toutes positions sauf :
 - 1000 V eff. entre bobine et boitier
 - 350V. eff. entre toutes bornes réunies et masse en basse pression atmosphérique (22.000 mètres).

2.2. - Code de désignation des variantes

Désignation du modèle : CECC 16.101.031

Suivi de quatre digits constitués dans l'ordre par :

- 1 chiffre pour la variante borne suivant annexe 1.
- 1 lettre pour la variante fixation suivant annexe 2.
- 2 chiffres pour la variante de tension nominale suivant tableau 1.

2.3. - Bobine et caractéristiques d'alimentation

TABLEAU 1

	Code	Tension nominale (Vcc)	Résistance bobine à 20°C (Ω) ± 10 %	Tension maximale (Vcc)	Tension maximale de fonctionnement (Vcc)			Tension de non relâchement (Vcc)		Tension de relâchement assurée (Vcc)	
					125°C BA (1)	125°C BNA (1)	20°C BNA (1)	125°C	20°C	-65°C	20°C
COURANT CONTINU	02	12	80	14	10	8,5	6,5	4		0,5	
	03	28	320	29	19,8	18	13,5	7		1,5	
*	23	28	320	29	19,8	18	13,5	7		1,5	

* courant continu avec circuit suppresseur.

Nota 1) BA = bobine préalablement alimentée sous tension nominale jusqu'à stabilisation ; BNA = bobine non alimentée au préalable.

2.4. - Contacts

2.4.1. - Charges des contacts

2.4.1.1. - Bas niveau : non applicable

2.4.1.2. - Courant fort :

Tension nominale de contact :

 $U_1 = 28V$ courant continuou : $U_2 = 115V$ 400 Hz monophasé

Courant de contact :

 $I_1 = 25 A$ sur charge résistive $I_2 = 12 A$ sur charge inductive $L/R : 5 ms \pm 0,5 ms$ $I_3 = 5 A$ lampe.Résistance de circuit de contact $\leq 6 m\Omega$.

NOTA : - Les valeurs de tensions alternatives sont des valeurs efficaces.

- Pour la commutation de courants alternatifs, le boîtier peut être relié au neutre.

2.4.2. - Surcharge

Les contacts peuvent établir et couper un courant de 50 A résistif sous 28 V ou 80 A sous 115 V, 400 Hz triphasé avec temps de passage du courant 0,2 S temps de coupure 20 S.

2.4.3. - Contrôle des temps

- Temps de fonctionnement : 10 ms max
- Temps de relâchement : 10 ms max
- Temps de rebonds : 1 ms max.

4 - CECC 16.101.031

2.5. - Caractéristiques mécaniques

Chocs - accélération crête	: 200 g
- durée de 1/2 sinusoïde	: 6 ms
Vibrations sinusoïdales	: 10Hz à 57/62Hz : amplitude constante = 2 mm crête 57/62Hz à 3000Hz : accélé- ration crête = 30g
Vibrations aléatoires	: 0,4 g ² /Hz de 50 à 2000 Hz
Secousses	: 40g-1000 secousses par sens
Robustesse des bornes :	
- Traction - Force	: 45N

3. HOMOLOGATION

- Suivant CECC 00107/I § 7-3, méthode 1 (prélèvement fixe).
- L'échantillonnage et le programme d'essais sont prescrits au tableau 3.
- La nature et l'ordre de ces essais sont obligatoires.
- Des relais supplémentaires sont prévus dans certains échantillons pour permettre le remplacement du nombre toléré de défectueux à l'intérieur de ces mêmes échantillons. Après épuisement de ces relais, aucun remplacement supplémentaire n'est autorisé. Les relais substitués doivent être soumis au programme d'essais complet du sous- groupe dans lequel sont apparus les relais défectueux.

4. CONTROLE DE CONFORMITE DE LA QUALITE

Il comporte suivant le tableau 2 :

- les essais des groupes A et B pour l'acceptation des lots de contrôle,
- les essais périodiques de groupe C.

Tous les essais du tableau 2 sont obligatoires.

L'ordre des essais est obligatoire à chaque fois qu'un sous-groupe contient plus d'un essai cumulatif.

Les échantillons soumis à des essais destructifs (D) ne doivent pas être livrés.

- 4.1. - Formation des lots de contrôle
Suivant CECC 00107/I § 10.

- 4.2. - Périodicité des essais de groupe C
1 an.

5. MARQUAGE DES RELAIS ET DES EMBALLAGES

Les relais et leur emballage livrés conformément à cette spécification particulière doivent être marqués au minimum comme suit :

5.1. - Relais

- Marque d'identification du constructeur,
- Code de désignation du modèle et de ses variantes,
- Schéma de raccordement,
- Date de fabrication correspondant au lot de contrôle (variante année-semaine),
- Marque de conformité CECC (suivant CECC 00600).

5.2. - Emballage

- Marque d'identification du constructeur,
- Quantité,
- Marque de conformité CECC